



Assemblée générale

Distr. limitée
24 août 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session Troisième Commission

Organisation des travaux de la Troisième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Troisième Commission seront publiées dans le document portant la cote A/C.3/62/1. On trouvera des informations générales sur ces questions dans la liste annotée (voir A/62/100 et Add.1).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de la décision 61/532 de l'Assemblée sur le programme de travail de la Troisième Commission pour la soixante-deuxième session, de l'ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session (A/62/150), des résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée sur la rationalisation de ses travaux et de ceux de la Troisième Commission, de la disponibilité de la documentation et de l'expérience acquise en matière d'utilisation des services de conférence.

Séances de questions, dialogues et débats interactifs

3. Conformément à la pratique qui s'est instaurée à la Commission et en application des alinéas c) et d) du paragraphe 3 de l'annexe à la résolution 58/316 de l'Assemblée générale, la présentation des rapports, au début de chaque débat, par les chefs de secrétariat et hauts fonctionnaires du Secrétariat sera immédiatement suivie par des débats interactifs et des séances de questions avec les chefs de département et de bureau, les représentants du Secrétaire général et les rapporteurs spéciaux. Ces échanges feront partie des délibérations officielles. Les délégations sont invitées à y participer activement en posant des questions et en formulant des observations impromptues. La séance de questions sera suivie d'un débat général avec de hauts fonctionnaires de l'ONU au titre de chaque point de l'ordre du jour ou de série de questions.



Interventions

4. La liste des orateurs pour le débat général consacré aux points de l'ordre du jour renvoyés à la Troisième Commission sera ouverte le lundi 24 septembre 2007.

5. La Commission a pour pratique de limiter la durée des interventions faites sur chaque point ou série de questions dans le cadre du débat général à 7 minutes pour les délégations et 15 minutes pour les représentants de groupes de délégations. La durée des interventions des fonctionnaires du Secrétariat est également limitée à 7 minutes, sauf pour les rapports oraux.

6. Lorsque sera abordé le point 72 de l'ordre du jour provisoire, « Promotion et protection des droits de l'homme », les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas a) et d), qui seront débattus l'un après l'autre. Elles pourront faire deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), qui doivent être examinés ensemble, sans toutefois faire deux déclarations sur un même alinéa.

7. Lorsque seront abordés les points 70, « Élimination du racisme et de la discrimination raciale » et 71, « Droit des peuples à l'autodétermination », qui doivent être examinés conjointement, les délégations pourront aussi faire deux déclarations distinctes.

8. Conformément à des décisions antérieures de l'Assemblée générale, les délégations exerceront leur droit de réponse soit en fin de journée, lorsque deux séances auront été prévues le même jour pour examiner un point de l'ordre du jour, soit au terme de l'examen de ce point si le débat s'achève avant la fin de la journée. La première intervention sera limitée à cinq minutes et la seconde, le cas échéant, à trois minutes.

Documentation

9. L'attention des membres de la Commission est appelée sur l'additif à la présente note (A/C.3/62/L.1/Add.1), qui répertorie la documentation présentée au titre des divers points de l'ordre du jour devant être renvoyés à la Troisième Commission.

Services de conférence et dispositions concernant les séances

10. Sauf indication contraire, les séances de la Commission se dérouleront de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures. L'Assemblée générale a souligné qu'il était essentiel que les séances commencent de façon ponctuelle aux fins d'une utilisation efficace des services alloués aux organes intergouvernementaux de l'ONU. Suivant la pratique établie, on propose que les séances puissent être déclarées ouvertes sans que le quorum prévu à l'article 108 du Règlement intérieur de la Commission soit atteint.

Rapport du Conseil économique et social

11. À l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'annexe à sa résolution 58/316, l'Assemblée générale a décidé que le point intitulé « Rapport du Conseil économique et social » serait examiné dans son intégralité en séance plénière. Il a été précisé ultérieurement que, pour appliquer cette décision, les sections pertinentes du chapitre premier du rapport qui relèvent des points de l'ordre du jour déjà renvoyés aux grandes

commissions seraient examinées par la commission compétente (voir A/59/250/Add.1 et A/C.3/59/1/Add.2).

Rapport du Conseil des droits de l'homme

12. Compte tenu de l'article 97 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, si l'Assemblée décide de renvoyer le point 67 de son ordre du jour provisoire, « Rapport du Conseil des droits de l'homme », à la Troisième Commission, cette dernière devra examiner ce point les 5 et 6 novembre.

Conclusion des travaux de la Commission

13. Compte tenu du nombre de séances allouées à la Troisième Commission, l'Assemblée générale a fixé au 29 novembre la date d'achèvement de ses travaux. La Commission s'efforcera néanmoins de conclure ses travaux plus tôt, si possible, d'ici au 21 novembre.

Annexe

Projet de programme de travail de la Troisième Commission

Semaine du 8 au 12 octobre

Lundi 8 octobre

10 heures

Questions d'organisation, puis déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général sur :

Point 64. Développement social

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale**
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille**
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement**

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 64

15 heures

Point 64 – Débat général (suite)

Mardi 9 octobre

10 heures et 15 heures

Point 64 – Débat général (suite)

Mercredi 10 octobre

10 heures

Point 64 – Débat général (fin)

13 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 64

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 108. Prévention du crime et justice pénale

Point 109. Contrôle international des drogues

18 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points 108 et 109

Jeudi 11 octobre

10 heures et 15 heures

Points 108 et 109 – Débat général (fin)

18 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 108 et 109

Vendredi 12 octobre

Jour férié à l'ONU (Aïd al-Fitr)

Semaine du 15 au 19 octobre

Lundi 15 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 65. Promotion de la femme

- a) **Promotion de la femme**
- b) **Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 65

Mardi 16 octobre

10 heures et 15 heures

Point 65 – Débat général (suite)

Mercredi 17 octobre

10 heures

Point 65 – Débat général (fin)

13 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 65

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 68. Promotion et protection des droits de l'enfant

- a) **Promotion et protection des droits de l'enfant**
- b) **Suite à donner aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants**

18 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 68

Jeudi 18 octobre

10 heures

Point 68 – Débat général (suite)

15 heures

Décisions sur les projets de proposition, suivies de

Point 68 – Débat général (suite)

Vendredi 19 octobre

10 heures et 15 heures

Point 68 – Débat général (fin)

18 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 68

Semaine du 22 au 26 octobre

Lundi 22 octobre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 69. Questions autochtones

a) **Questions autochtones**

b) **Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones**

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 69

18 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 69

Mardi 23 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 72, alinéa a). Promotion et protection des droits de l'homme : application des instruments relatifs aux droits de l'homme, puis déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 72, alinéa d). Promotion et protection des droits de l'homme : application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 72, alinéas a) et d)

15 heures

Point 72, alinéa d) – Débat général (fin)

18 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 72, alinéa a) et d)

Mercredi 24 octobre

10 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 72. Promotion et protection des droits de l'homme :

- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux**
- e) Convention relative aux droits des personnes handicapées**

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 72, alinéas b), c) et e)

15 heures

Point 72, alinéas b), c) et e)

Dialogue avec les rapporteurs spéciaux/représentants spéciaux/experts indépendants

Jeudi 25 octobre

10 heures

Point 72, alinéas b), c) et e)

Dialogue avec les rapporteurs spéciaux/représentants spéciaux/experts indépendants

15 heures

Heure limite indicative pour une décision sur les propositions relatives aux points 60, 64, 65, 68, 69, 108 et 109, puis dialogue avec les rapporteurs spéciaux/représentants spéciaux/experts indépendants

Vendredi 26 octobre

10 heures et 15 heures

Point 72, alinéas b), c) et e)

Dialogue avec les rapporteurs spéciaux/représentants spéciaux/experts indépendants

Semaine du 29 octobre au 2 novembre

Lundi 29 octobre

10 heures et 15 heures

Point 72, alinéas b), c) et e)

Dialogue avec les rapporteurs spéciaux/représentants spéciaux/experts indépendants

Mardi 30 octobre

10 heures et 15 heures

Point 72, alinéas b), c) et e) – Débat général (reprise)

Mercredi 31 octobre

10 heures et 15 heures

Point 72, alinéas b), c) et e) – Débat général (suite)

Jeudi 1^{er} novembre

10 heures

Point 72, alinéas b), c) et e) – Débat général (suite)

15 heures

Décisions sur les projets de proposition, suivie de

Point 72, alinéas b), c) et e) – Débat général (suite)

Vendredi 2 novembre

10 heures et 15 heures

Point 72, alinéas b), c) et e) – Débat général (fin)

18 heures – Heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 72, alinéas b), c) et e)

Semaine du 5 au 9 novembre

Lundi 5 novembre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 67. Rapport du Conseil des droits de l'homme

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 67

Mardi 6 novembre

10 heures

Point 67 – Débat général (fin)

15 heures

Consultations officielles

Mercredi 7 novembre

10 heures et 15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 70. Élimination du racisme et de la discrimination raciale

- a) **Élimination du racisme et de la discrimination raciale**
- b) **Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban**

Point 71. Droit des peuples à l'autodétermination

13 heures – Clôture de la liste des orateurs pour les points 70 et 71

Jeudi 8 novembre

10 heures

Points 70 et 71 – Débat général (fin)

13 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre des points 70 et 71

15 heures

Déclarations liminaires, dialogue avec de hauts fonctionnaires du Secrétariat et débat général portant sur :

Point 44. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires

18 heures – Clôture de la liste des orateurs pour le point 44

Vendredi 9 novembre

10 heures et 15 heures

Point 44 – Débat général (fin)

18 heures – Heure limite de dépôt des propositions au titre du point 44

Semaine du 12 au 16 novembre

Lundi 12 novembre

10 heures et 15 heures

Consultations officielles

Mardi 13 novembre

10 heures et 15 heures

Consultations officielles

Mercredi 14 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Jeudi 15 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Vendredi 16 novembre

10 heures et 15 heures

Consultations officielles

Semaine du 19 au 23 novembre

Lundi 19 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Mardi 20 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Mercredi 21 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Jeudi 22 novembre

Jour férié à l'ONU

Vendredi 23 novembre

10 heures et 15 heures

Consultations officielles

Semaine du 26 au 30 novembre

Lundi 26 novembre

10 heures et 15 heures

Consultations officielles

Mardi 27 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Mercredi 28 novembre

10 heures et 15 heures

Décisions sur les projets de proposition

Jeudi 29 novembre

10 heures

Décisions sur les projets de proposition

Point 123 – Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale^a

Conclusion des travaux de la Troisième Commission

^a Ce point de l'ordre du jour doit être renvoyé à la Troisième Commission à seules fins d'examen et de décision sur son projet de programme de travail en vue de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.